

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Band: 26 (1980)
Heft: 5

Rubrik: L'actualité politique helvétique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'actualité politique helvétique

par René Bovey

Sans conteste possible, les problèmes financiers figurent au premier plan des préoccupations du Gouvernement fédéral. Le pays est à cet égard en mauvaise position. Le déficit du budget ne cesse d'augmenter et les ressources deviennent insuffisantes pour couvrir toutes les dépenses. Vous me direz que la Suisse n'est pas seule dans ce cas. C'est exact, mais ce n'est pas une excuse pour continuer sur cette mauvaise voie. En un temps de prospérité relative, de reprise économique, d'absence presque totale de chômage, il faudrait constituer des réserves pour les mauvais jours toujours possibles au lieu d'accumuler les déficits. Il n'est pas naturel de recourir à l'emprunt pour faire bouillir la marmite fédérale. Le service de la dette dépasse le demi-milliard, argent qui trouverait sa place ailleurs. Mais voilà, le peuple et les cantons ne peuvent se résoudre à accepter les solutions qu'on leur propose, et notamment le recours plus massif à l'impôt indirect, le moins douloureux qui soit pourtant, et en définitive le plus équitable puisqu'il frappe le contribuable en proportion de ses dépenses. Mais, par deux fois, peuple et cantons ont refusé l'introduction de la T.V.A. (taxe sur la valeur ajoutée) que nos compatriotes résidant en France connaissent bien. Dès lors, il a été indispensable d'augmenter les impôts actuellement en vigueur, de procéder à des économies et à des coupes sombres dans le maquis des subventions fédérales et de déplacer certaines charges sur le dos des cantons au lieu de les gaver de subsides divers. Ce furent des pleurs et des grin-

cements de dents, même du côté des fédéralistes fervents, enclins à exciper pourtant de l'indépendance et de l'autonomie des Etats confédérés. Mais l'heure inexorable de passer à la caisse a sonné !

Autres préoccupations fédérales

La session de printemps des Chambres a fait surgir d'autres problèmes que les problèmes financiers. Quelques-uns sont d'importance mineure ; d'autres sont fondamentaux. Parmi les mineurs, l'heure d'été. La Suisse ne peut plus s'obstiner à rester en marge de tous les pays européens à cet égard, et surtout à l'égard de ses voisins immédiats. Même les vaches devront se mettre à l'heure deux fois par année et s'habituer à ruminer autrement... Je ne crois pas que cela va provoquer des troubles psychiques comme certains paysans le prétendent, ni que le lait des pis va tourner. Quoi qu'il en soit, le Conseil national a accepté l'heure d'été pour 1981 par 123 voix contre 24, et le Conseil des Etats sans opposition. Il ne semble pas que le référendum sera demandé.

L'obligation de la ceinture de sécurité pour les automobilistes et le port du casque pour les motocyclistes a été sanctionnée par la loi. Là cependant, le référendum a été lancé, en particulier par des Valaisans qui voient dans cette obligation une atteinte insupportable aux libertés personnelles. Il est possible qu'ils entraînent une majorité dans leur sillage. Personnellement, n'ayant pas

de permis de conduire une automobile et ne possédant aucune motocyclette, légère ou puissante, je me rangerai sans peine à la décision populaire, quelle qu'elle soit...

Programme de Gouvernement

Les lignes directrices pour la période 1981-1983 ont été discutées — parfois âprement — dans les deux Chambres et acceptées. Ces lignes ne sont au reste pas contraignantes. Elles constituent plutôt des déclarations d'intention et offrent un cadre général pour les partis formant le Gouvernement. C'est une manifestation typique de ce qu'on appelle parfois la démocratie de consensus ou démocratie de concordance. Ce système offre des avantages et des inconvénients. Il manque en tout cas de panache, mais permet de gouverner sans faire trop de mécontents. Il sied à la Suisse, semble-t-il, qui n'est pas avide de gloire ni n'a soif d'aventures. De plus, n'est-ce pas la seule manière de mettre d'accord un pays de vingt-six Etats, parlant trois langues et pratiquant deux confessions principales ? On se met d'accord sur un programme minimum, et l'on avance petit à petit, sans se mêler des querelles d'autrui. N'oublions jamais les conseils de Nicolas de Flue, ni les engagements pris au Grütli qui ne tolèrent aucun juge étranger dans nos vallées, quand bien même le recours à l'arbitrage, même international, reste dans la tradition helvétique.

Economies, économies...

Les parties n'ont pas eu de peine à se mettre d'accord sur le principe des économies nécessaires au rétablissement de l'équilibre financier. Toutefois, le parti radical a estimé qu'il fallait, étant donné les circonstances, revoir le programme relatif à la sécurité du pays. L'expérience nous a montré qu'il ne fallait pas lésiner sur ce chapitre, l'existence d'une armée forte et « crédible » constituant une manière d'assurance contre les menaces extérieures.

Cependant, le plan financier proposé par le Conseil fédéral a quand même donné lieu à discussion. Trois tendances principales se sont manifestées. Les socialistes n'ont montré qu'un accord réticent à l'égard des économies, les acceptant pourtant à la condition que l'on crée de nouvelles recettes, par l'imposition supplémentaire des banques en particulier. Les démocrates chrétiens ont tenté de garder une ligne

médiane, en acceptant le plan financier sans avancer trop de propositions de changement et en laissant entendre qu'il ne fallait pas toucher aux mesures actuelles de prévoyance sociale. Les radicaux, en revanche, se sont exprimés en faveur d'économies plus substantielles encore. Ils ont demandé qu'on lutte de manière plus draconienne que ne le prévoit le Gouvernement contre l'accroissement continu des dépenses. Seul un « gel » de la politique financière sera de nature, à leur avis, à rétablir l'équilibre. Ce disant, ils se sont montrés fidèles à leur slogan électoral : « moins d'Etat, plus de liberté ». Ce slogan a eu une large résonance dans beaucoup de milieux de la population, qui ne prisent guère l'établissement graduel en Suisse d'un Etat-providence.

Jeux olympiques, Afghanistan, etc

L'opinion helvétique et les milieux officiels ont protesté comme il se doit con-

tre l'indigence soviétique en Afghanistan. Elle a montré que l'U.R.S.S. se moque comme un poisson d'une pomme des engagements pris à Helsinki et qui pourraient être pris prochainement à Madrid. On se trouve en face d'un impérialisme systématique qui n'a rien à envier à celui des tsars, dont il continue la politique d'expansion, aggravée par un encerclement de l'Europe occidentale. D'où la nécessité d'un renforcement de la défense nationale dont il est question ci-dessus. Quand aux Jeux Olympiques à Moscou, ils ne suscitent nul enthousiasme en Suisse, mais bien une extrême réserve. Les Fédérations sportives restent libres d'adopter l'attitude qu'il leur plaira. Les cavaliers se sont déjà prononcés : c'est un « non » catégorique. Il en présage peut-être d'autres. Pourquoi apporter de l'eau au moulin soviétique sous le couvert d'une prétendue neutralité politique du sport ?

René Bovey



A VOTRE DISPOSITION

au 10, rue Minard
92 ISSY-LES-MOULINEAUX
Téléphone : 645-21-36

- hospitalisation médicale
- consultations spécialisées
- laboratoire d'analyses médicales
- radiologie
- kinésithérapie
- électro-cardiogramme — électro-encéphalogramme — soins infirmiers en externe.

Admission en hospitalisation et présence médicale : 24 heures sur 24. Sur rendez-vous pour les consultations, analyses et autres actes médicaux.

Principales consultations : médecine générale, médecine interne, diabétologie, neuro-psychiatrie, dermatologie, nutrition et obésité, cardiologie, gynécologie, rhumatologie.

Conventionné par la Sécurité sociale. Agréé par les mutuelles. Prise en charge directe par ces organismes au maximum autorisé.